N°272

Juillet - Août 2013

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Les Barbouillons

Sommaire

Calendrier des prochaines activités	**2**
Compte rendu des activités	
Sortie bryologique au Bois Niau, à Auffe	**4**
Les nouvelles réserves naturelles domaniales de la commune de Ciney	**5**
Les oiseaux du bocage à Lessive : recherche des premières Pies grièches écorcheurs	**8**
Mini-session en côte d'Opale et Boulonnais	**9**
Journée des mares, recherche du triton crêté (*Triturus cristatus*) dans les environs de Beauraing	**16**
Visite botanique et naturaliste de la Réserve de Jalna	**18**
Chronique de l'Environnement	**20**
Informations	**22**

www.naturalistesdelahautelesse.be

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous		Organisateur*
Vendredi 28 juin	Conférence de Estelle Gottardi "Les haies : comment allier biodiversité et revenu économique ? »	20h00 Local à Chanly (rue du Tombois)		Estelle Gottardi
Jeudi 4 juillet	Commission environnement. Bienvenue à tous !	20h00 Local à Chanly (rue du Tombois)		Louis Deltombe Philippe Corbeel
Samedi 6 juillet	Orchidées de Lesse et Lomme : excursion centrée principalement sur les *Epipactis* précoces. *Activité menée conjointement avec la Section Orchidées d'Europe des Naturalistes belges.*	10h00 Parking de l'Église de Han-sur Lesse		Daniel Tyteca
Dimanche 21 juillet	Promenade familiale à Poix St Hubert.	14h00 Gare de Poix		Georges De Heyn
Samedi 3 août	Sortie botanique à Resteigne, suivie d'une séance de détermination (sur le terrain par beau temps, en salle par temps de pluie). Prévoir flore, loupe, carnet et crayon. *En collaboration avec les Naturalistes de Namur-Luxembourg.*	9h30 Carrière de Resteigne en face du château		Jean Leurquin et Marie-Thérèse Romain
Dimanche 11 août	Mare de Sohier – évaluation de départ après curage. Historique de la mare. Collecte des invertébrés et essais d'identification; inventaire floristique.	13h30 Mare de Sohier		Bruno Marée, Pierre Limbourg et Jean Leurquin
Samedi 17 août	Prospection et prélèvements de litières en prévision d'analyses de la pédofaune sur le ruisseau de Mussy à Transinne.	9h30 Parking de l'Eurocenter		Georges De Heyn avec la participation de Louis Deltombe
Samedi 24 août	Promenade à Revogne dans le cadre de l'événement hirondelle et chauve-souris (voir page 23). Inscription souhaitée, maximum 30 personnes.	9h30 Pont du Kaizerlich à Revogne.		Georges De Heyn
Samedi 31 août et dimanche 1er septembre	Week end ornitho en Zélande **en autocar**. Le coût du car est assumé par l'association mais chacun assume ses frais de logement et nourriture. Logement prévus à Goes. Nous prospecterons toute la partie sud (Zuid et Noord Beveland) le premier jour. Le lendemain, on passe le pont vers la presqu' île de Schouwen-Duiveland. Inscription obligatoire auprès de Marie Lecomte pour le 1/8 au plus tard.	6h00 Parking du Delhaize (vélodrome) à Rochefort Arrêt à Bruxelles à 7h00 au parking Delta Retour prévu à Rochefort vers 21h00, arrêt à Bruxelles vers 20h00.		Marie Lecomte

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous		Organisateur*
Samedi 7 septembre	Végétation de la réserve de Baronville et de ses mares.	Précisions suivront.		Marc Paquay et Jean Leurquin
Samedi 14 septembre	Promenade dans les Hautes Fagnes (12 km): splendeurs de la "Fagne wallonne" en fin d'été.	9h30 Signal de Botrange Regroupement au Delhaize de Jemelle à 8h00	✱	Guide : M. Corman, Organisation : Louis Deltombe
Samedi 19 octobre	Matinée ornithologique: migration des ramiers et autres oiseaux (matinée).	8h00 Devant l'église de Forrières		Dany Pierret 0487/488.748
Samedi 26 octobre	Observation des poussées fongiques.	Précisions suivront		Marc Paquay
Week end du 11 Novembre	Week-end au lac du Der (en autocar): **L'organisation se fera suivant l'intérêt manifesté par les membres... faites-nous part de vos idées, et contributions potentielles !!!**	sous réserve d'intérêt		Le Comité

Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique !
Prochaine réunion du Comité le 9 août (20h00). Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

Légende

☎	Avertir le guide de la participation		Promenade familiale		Chantier	✱	Endurance requise
☂	Annulé en cas d'intempéries	☆	Activité nocturne		Activité en salle	◷	Horaire inhabituel
✿	**Activité spécialisée Réservée aux membres de l'association en ordre de cotisation**					⚠	Attention changement !

Samedi 20 avril

Sortie bryologique au Bois Niau, à Auffe

MARIE-THÉRÈSE ROMAIN

Une sortie eut lieu à cet endroit en mars 2003. Dix ans donc pour voir comment a évolué la végétation bryologique pendant tout ce temps. Elle a heureusement peu changé… et le printemps enfin revenu nous offre les premières floraisons phanérogamiques sur lesquelles il est agréable de se pencher sous un rayon de soleil.

Une courte introduction géologique nous explique le terrain sur lequel nous nous trouvons (klippe calcaire, c'est-à-dire portion d'une unité tectonique allochtone, isolée du corps principal par l'érosion et déplacée) et un court rappel rend hommage à « l'ermite » de Resteigne (son ermitage était relatif…), Edmond d'Hoffschmidt, qui vécut ici à la fin du XIXème siècle et dont subsistent quelques souvenirs.

Au pied des falaises, le petit tuf de versant est toujours présent. Rappelons brièvement la formation d'un tuf, ou travertin (appelé cron en Gaume) : l'eau circulant dans les terrains calcaires se charge en hydrogénocarbonate (= bicarbonate) de calcium dissous. A la résurgence, sous l'action de la turbulence de l'eau et de celle des végétaux (algues et mousses essentiellement), qui utilisent le CO_2 pour la photosynthèse, le carbonate de calcium, pratiquement insoluble, précipite. En période de crue, les parties distales des plantes, vivantes et souples, se couchent vers l'aval, protégeant ainsi l'édifice qu'elles recouvrent. En période de moindre écoulement, les tiges feuillées se redressent, constituant alors un piège vertical qui retient les dépôts sédimentaires, contribuant ainsi à l'édification du tuf.

Avec le printemps tardif, les mousses, comme le reste, ne sont pas encore très développées. *Palustriella commutata (= Cratoneuron commutatum*) est présente partout sur le tuf. C'est la mousse des tufs par excellence. Elle a des feuilles arquées et plissées (loupe !), incrustées de calcaire.

Quelques autres espèces sont relevées en sa compagnie : *Cratoneuron filicinum* (plus fine que sa cousine, aux feuilles non plissées), *Ctenidium molluscum* (aspect crépu), *Encalypta streptocarpa* (aspect de petite salade de blé), *Fissidens cristatus* (relevé à la préparation mais hélas pas ce jour !), *Gymnostomum calcareum* (minuscule acrocarpe en petites touffes), *Plagiomnium affine* (« grandes » feuilles ovales) et *Plagiochila porelloides,* petite hépatique à feuilles. Nous n'avons pas retrouvé *Bryum pseudotriquetrum*, mousse à tige rouge qui vit les « pieds » dans l'eau.

L'ancien abreuvoir des mules de l'ermite, envahi par la végétation, nous offre quelques belles touffes de mousses, malheureusement fort sèches : *Anomodon viticulosus* (petites chandelles), *Ctenidium molluscum, Eurynchium striatum* (feuilles striées longitudinalement : loupe !), *Homalia trichomanoides* (mousse hépaticoïde), *Homalothecium lutescens* (brillante, en touffes lâches), *Homalothecium sericeum* (brillante, appliquée au substrat), *Isothecium alopecuroides* (petites draperies retombantes), *Neckera complanata* (rameaux aplatis, s'incurvant vers le haut à l'extrémité), *Neckera crispa* (feuilles plissotées transversalement), *Tortella tortuosa* (en coussinets, à feuilles très entortillées à sec, comme son nom l'exprime si bien !).

Sur les arbres, nous relevons quelques épiphytes communes : des hépatiques : *Frullania dilatata* (en plaques brunâtres), *Metzgeria furcata* (bien verte, à ramifications dichotomiques), *Porella platyphylla* (feuilles imbriquées) et des mousses : *Hypnum cupressiforme* (variante filiforme), *Isothecium alopecuroides* (colonise aussi bien les arbres que les rochers), *Orthotrichum affine* (en très petites touffes, feuilles restant droites à sec), *Ulota bruchii* (idem mais feuilles entortillées à sec).

Après avoir remonté la falaise et jeté un œil sur « l'autel de la nature », bloc de pierre sur lequel l'ermite fit graver un poème en hommage à la nature, nous explorons les rochers au bas de la falaise pour ajouter deux espèces à notre palmarès : *Brachythecium rutabulum* (ubiquiste, « costaude », vert jaunâtre brillante), *Schistidium apocarpum* (calciphile, brunâtre, aux sporanges sessiles cachés entre les feuilles).

L'occasion est donnée de revoir les espèces déjà notées. N'est-il pas reconnu que la répétition est la mère de la science ?…

Dimanche 5 mai

Les nouvelles réserves naturelles domaniales de la commune de Ciney

Daniel Tyteca et Jean-Pierre Breuls

En ce printemps tant attendu, ce premier jour particulièrement ensoleillé attire un bon groupe de naturalistes : nous sommes 24. C'est sous la conduite de Jean-Pierre Breuls (et non de son collègue annoncé !), du DNF (Département Nature et Forêts), que nous effectuons les visites de deux RND (Réserves naturelles domaniales), et non trois comme annoncé ! C'est que la première, Marie-Mouchon, est tellement diversifiée et étendue, qu'elle nous occupera toute la matinée et une bonne partie de l'après-midi.

La description des réserves qui suit s'appuie notamment sur des notes de travail de la Commission consultative de Gestion des Réserves naturelles domaniales de Dinant[1].

La RND de Marie-Mouchon a été créée le 16 mai 2007. Localisée au sud-est de Ciney, sur la bordure méridionale du Condroz, non loin du village de Haid, d'une superficie totale de 23,89 ha, elle est partiellement incluse dans le site Natura 2000 BE35022 « Bassin de l'Iwène » (Fig. 1).

« On y observe une grande variété d'habitats, dont certains ont un intérêt particulier en raison de leur rareté, comme la prairie humide oligotrophe à scorsonère (*Scorzonera humilis*) et orchis à larges feuilles (*Dactylorhiza majalis*) et le bas-marais à violette des marais (*Viola palustris*) »[2].

Parmi les autres habitats, citons diverses anciennes prairies de fauche, des petits bois de feuillus ainsi que des fruticées entrecoupées de clairières et d'anciens layons de chasse. Une gestion de restauration et d'entretien y est menée depuis 1998 (fauche, élargissement des zones ouvertes, pâturage). Diverses mares ont été creusées et ont été colonisées par une végétation hygrophile particulièrement intéressante. Notre association a déjà eu l'occasion de visiter ces endroits en 2003[3].

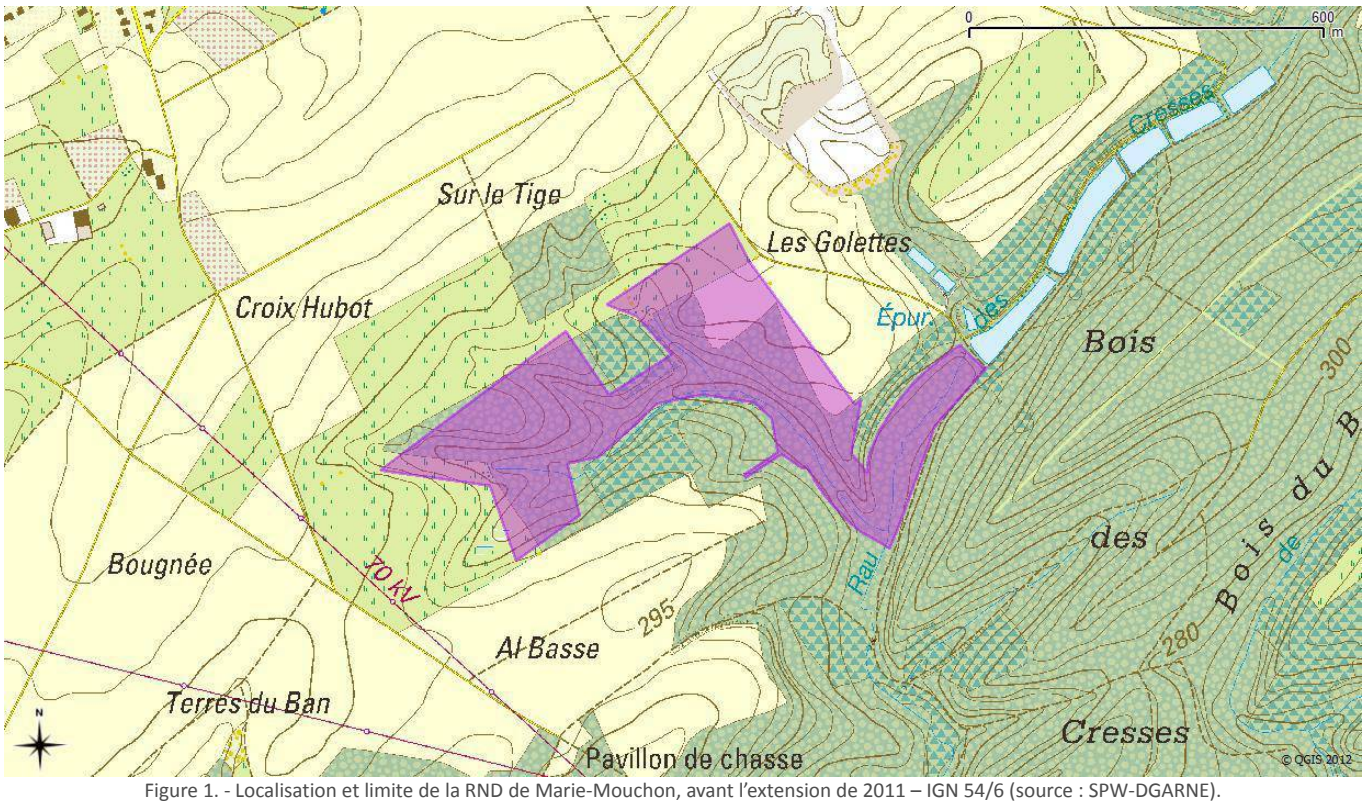

Figure 1. - Localisation et limite de la RND de Marie-Mouchon, avant l'extension de 2011 – IGN 54/6 (source : SPW-DGARNE).

La RND du Pachis des Chevaux, quant à elle, est située très près de la ville de Ciney, immédiatement au sud, près de la piscine et du rond-point de la N97 (Fig. 2). « Le site comprend une ancienne coupe d'épicéas en terrain fangeux, qui est en voie de recolonisation par une végétation exubérante. Celle-ci est de type mégaphorbiaie, avec notamment le lycope d'Europe (*Lycopus europaeus*), la reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*), l'angélique

(*Angelica sylvestris*), la baldingère (*Phalaris arundinacea*) etc. On y observe également un bois marécageux dominé par l'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) »[4]. D'une superficie de 1,65 ha, la RND a été créée le 21 novembre 2001 et n'est pas reprise dans le réseau Natura 2000. L'accès à la réserve est facilité par un parcours sur caillebotis, fabriqué en bois de chêne provenant de la région, ce qui lui assure une grande solidité et une bonne longévité. Cette structure est rendue nécessaire pour l'accès au public, tant le terrain est fangeux, avec de nombreux trous dissimulés par la végétation, où il est facile de s'enfoncer.

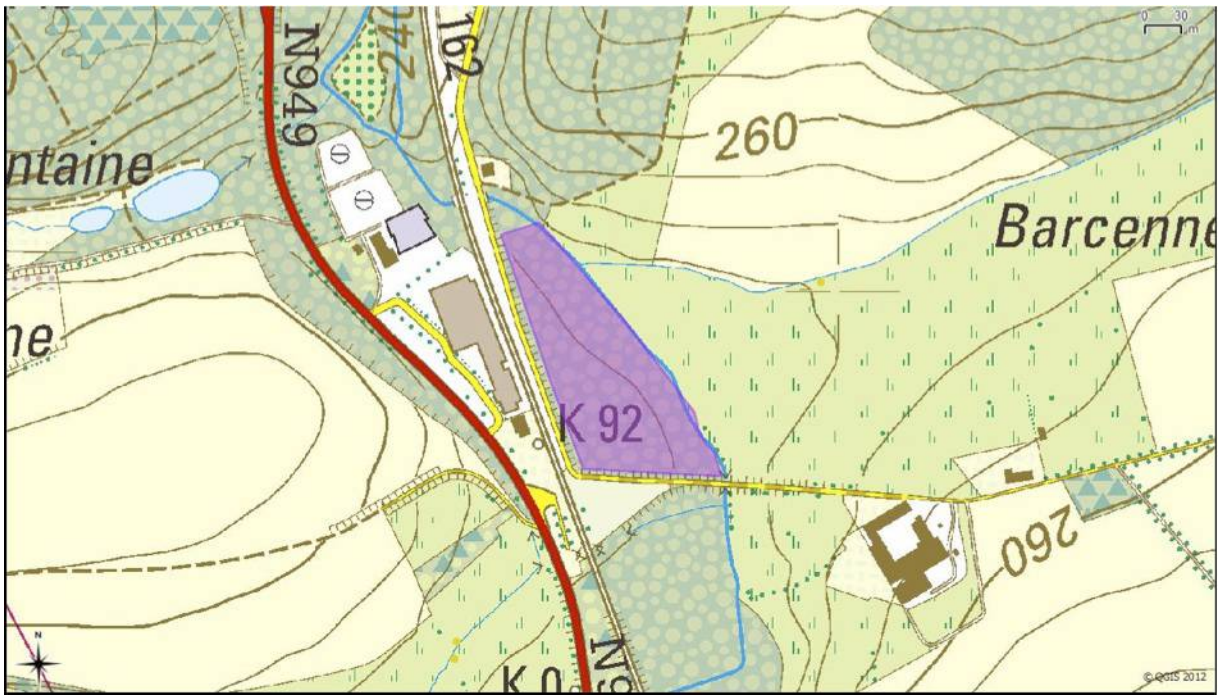

Figure 2. - Localisation et limite de la RND Pachis des Chevaux – IGN 54/1-2-6-8 (source : SPW-DGARNE).

Notre excursion débute par le haut de la RND de Marie-Mouchon. Nous nous dirigeons vers l'ouest de la réserve, en longeant d'abord un enclos où sont préservées deux liliacées particulières, l'ornithogale des Pyrénées (*Ornithogalum pyrenaicum*) qui possède en Belgique une aire très restreinte, et le muscari à toupet (*Muscari comosum*) dont la présence en ces lieux est assez insolite, puisque son aire générale de répartition commence plutôt en Lorraine et en Champagne. Nous allons retrouver l'ornithogale à quelques reprises dans la suite de notre prospection.

Notre guide nous montre les résultats de divers travaux d'aménagement et de restauration de la réserve, notamment suite à l'abattage et à l'élimination d'épicéas en divers endroits. D'anciennes aires de feu sont couvertes d'une mousse bien adaptée à ces circonstances, remarquable par la coloration rouge qu'elle donne au sol (*Funaria hygrometrica*).

Les mouches de la Saint-Marc sont particulièrement abondantes, reflétant bien le retard de la végétation en cette saison à hiver particulièrement tardif, où le printemps a de la peine à démarrer (puisque la Saint-Marc tombe le 25 avril). Une discussion s'engage devant une parcelle où s'est développée une remarquable lande à genêt (*Cytisus scoparius*) : faut-il tenter d'éliminer le genêt pour laisser s'établir une végétation de prairie, ou au contraire faut-il stabiliser la végétation en l'état, ce qui n'est certes pas une mince affaire ?

Notre excursion du matin se termine par un petit vallon à végétation hygrophile, dans lequel ont été aménagées plusieurs mares. Nous y voyons de nombreuses espèces intéressantes, dont un inventaire est proposé en fin d'article, et parmi lesquelles figurent deux orchidées : l'orchis mâle (*Orchis mascula*) en pleine floraison, et surtout l'orchis à feuilles larges (*Dactylorhiza majalis*). Celui-ci commence sa floraison malgré la saison tardive. D'après notre guide, on en dénombre plusieurs centaines de pieds dans la réserve !

L'après-midi, après le pique-nique, nous redescendons, cette fois-ci dans le vallon du Ruisseau des Cresses, à l'est de la réserve. Dans une mare, nous croyons un moment faire une découverte sensationnelle (*Zannichellia palustris*), mais à l'examen (merci Mathé !), il s'avère que nous avons affaire à une algue verte, une Characée à

structure verticillée et axes lisses : *Nitella flexilis*. Il s'agit d'une espèce monoïque (on voit les anthéridies) commune, des eaux neutres à acides, à spectre écologique assez large.

Vue générale de la RND de Marie-Mouchon (D. Tyteca, 7 mai 2012)

Nous poursuivons notre excursion en direction des étangs (visibles sur la Fig. 1, hors réserve), où un talus schisteux abrite encore deux espèces remarquables, la potentille d'Angleterre (*Potentilla anglica*) et la téesdalie (*Teesdalia nudicaulis*), petite crucifère des sols acides, secs et arides.

J-P Breuls nous explique les caractéristiques et la gestion de la RND de Marie-Mouchon (D. Tyteca)

Nous nous rendons enfin à la RND du Pachis des Chevaux, où nous circulons sur le caillebotis, qui nous permet de voir sans peine les différents aspects de la partie aménagée de la réserve. Parmi les nombreuses plantes hygrophiles comme celles évoquées dans l'introduction, nous notons également la dorine à feuilles alternes (*Chrysosplenium alternifolium*). Juste au sud de la zone visitée, une extension projetée de la réserve n'a pas encore fait l'objet d'aménagements : la végétation luxuriante, véritable jungle, rend sa traversée très difficile pour l'honnête naturaliste !

Nous clôturons la prospection par les bons mots de Fernand Frix, qui nous dévoile entre autres les secrets de l'épiaire des bois, aussi appelée à juste titre ortie puante (*Stachys sylvatica*) : « Les feuilles froissées dégagent une odeur très désagréable évoluant vers un arôme proche du cèpe » (Wikipedia !).

Plusieurs d'entre nous se retrouvent sur une terrasse en face de la gare de Ciney, pour un rafraîchissement bien mérité !

Annexe – Végétation relevée par J-P Breuls – inventaire non exhaustif

Equisetaceae : *Equisetum fluviatile, E. palustre*
Ranunculaceae : *Caltha palustris, Ranuculus flammula*
Violaceae : *Viola riviniana, V. palustris*
Salicaceae : *Populus tremula*
Brassicaceae : *Cardamine amara, Teesdalia nudicaulis*
Saxifragaceae : *Chrysosplenium alternifolium*
Rosaceae : *Potentilla anglica, P. tabernaemontani*
Fabaceae : *Cytisus scoparius*
Onagraceae : *Epilobium hirsutum*
Apiaceae : *Angelica sylvestris*
Lamiaceae : *Lycopus europaeus, Stachys sylvatica*
Scrophulariaceae : *Veronica arvensis, V. beccabunga*
Caprifoliaceae : *Sambucus racemosa*
Adoxaceae : *Adoxa moschatellina*
Valerianaceae : *Valeriana dioica, Valerianella locusta*
Asteraceae : *Senecio sylvatica, Mycelis muralis, Hieracium pilosella*
Potamogetonaceae : *Potamogeton crispus*
Juncaceae : *Luzula campestris, Juncus effusus*
Cyperaceae : *Carex disticha, C. rostrata*
Poaceae : *Milium effusum, Deschampsia cespitosa, D. flexuosa, Brachypodium sylvaticum, Dactylis glomerata, Glyceria fluitans*
Sparganiaceae : *Sparganium emersum*
Typhaceae : *Typha angustifolia*
Liliaceae : *Ornithogalum pyrenaicum, Muscari comosum*
Orchidaceae : *Orchis mascula, Dactylorhiza majalis*

[1] CCGRND de Dinant, Carte d'identité de la RND de Marie-Mouchon, Commune de Ciney, 3 mai 2012 ; id, RND du Pachis des Chevaux ; CCGRND de Dinant, Procès-verbal de la réunion du 07.05.2012, 29 mai 2012.

[2] Voir http://biodiversite.wallonie.be/fr/1712-marie-mouchon.html?IDD=251660135&IDC=1881.

[3] Hanse, P., 2003. Comptes rendus des sorties. Samedi 23 août : découverte de la réserve « Marie-Mouchon » (Chapois – Ciney). *Les Barbouillons* **215** : 117-118.

[4] CCGRND de Dinant, Carte d'identité de la RND du Pachis des Chevaux, Commune de Ciney, 3 mai 2012.

Samedi 11 mai

Les oiseaux du bocage à Lessive : recherche des premières Pies-grièches écorcheurs

MARC PAQUAY

L'objectif de la sortie de ce matin était d'observer les oiseaux du bocage mais surtout de repérer les premières Pies-grièches écorcheurs (je n'ai jamais compris pourquoi on ne les nommait pas « écorcheuses » !).

La météo est capricieuse, le fond de l'air est frais, les oiseaux sont peu nombreux mais les écorcheuses sont là !

Sur le « tige » nous entendons le chant d'au moins deux Rossignols. Les Fauvettes des jardins et à tête noire donnent de la voix. Plus loin, un Tarier pâtre chante bien en évidence.

Un Pipit farlouse est cantonné au bord d'un pré de fauche. Espèce autrefois commune, le farlouse est devenu une véritable rareté (de fait, nous n'en verrons qu'un sur le parcours traversant des milieux pourtant favorables …).

Dans le fond de « Elly », nous repérons au moins 4 mâles de Pie-grièche écorcheur. Les haies discontinues séparant les prés de fauche constituent son habitat idéal. Plus loin, juste à côté de la réserve Natagora, nous pourrons observer un couple bien cantonné.

Photo Marc Paquay

Entre temps, nous écoutons le chant des fauvettes et quelques autres espèces courantes.

Une Bondrée apivore survole le bois de la Héronnerie. Nous la reverrons une seconde fois : elle niche très vraisemblablement dans cette belle chênaie.

A la lisière, nous sommes arrêtés par un Pipit des arbres en vol chanté que nous admirons à l'aise.

L'arrêt nous permet de détecter encore un mâle d'écorcheur. Cela nous en fait six : ce n'est pas trop mal.

Photo Marc Paquay

La matinée est bien avancée. Une petite averse nous fait presser le pas pour rejoindre nos voitures.

Du 19 au 21 mai 2013

Mini-session en côte d'Opale et Boulonnais

Georges De Heyn

La météo s'annonçait catastrophique pour ce week end de Pentecôte en ce printemps froid et humide qui succède à un long hiver enneigé. Malgré le retard prévisible de la végétation, une quinzaine de participants étaient présents sur le parking du château d'Hardelot en présence de Mr Hubert Brabant, conservateur de divers sites de EDEN 62, qui a eu la gentillesse de nous guider dans la Réserve naturelle régionale du Marais de Condette dont il est le conservateur. Il était accompagné de son collègue Mr Anthony Codron, passionné d'histoire, qui nous a retracé l'historique du château d'Hardelot.

Le château d'Hardelot

Ce manoir de style très anglais était à l'origine un relais de chasse des comtes de Boulogne au XIIIème siècle. Il a subi le sort de nombreuses demeures seigneuriales : occupation par les troupes françaises, anglaises, bourguignonnes. Démantelé sur ordre de Richelieu, il devient ferme et est vendu comme bien national après la Révolution française.

En 1822, devenu propriété d'un riche anglais, sir John Hare, il est transformé en manoir de style Tudor. Charles Dickens est souvent son hôte lors des réceptions qu'il y donne. John Whitney l'acquiert avec ses dépendances en 1877. Hardelot devient une station balnéaire huppée et le château est le centre d'organisations touristiques comme les tournois de golf.

Pendant la guerre 14-18 il est le centre de l'état-major britannique. L'abbé Bouly, radiesthésiste fortuné et curé de Hardelot, l'achète en 1927. Le château est alors réservé à une congrégation religieuse et finalement la commune d'Hardelot en devient propriétaire en 1987.

Actuellement il est le centre culturel de l'entente cordiale signée ente le comté de Kent et la région du Pas-de-Calais. Ce centre culturel est fort actif et permet l'organisation d'expositions et de manifestations artistiques de qualité.

Etang des Miroirs et château d'Hardelot en arrière-plan (photo GDH)

Quelques notions de géologie du Boulonnais

Le Boulonnais correspond à des anticlinaux érodés du Bassin parisien qui constituent des surfaces surélevées entourées de plateaux calcaires remontant au Jurassique. L'érosion a mis à jour les couches argilo-sableuses dans une zone en forme d'ellipse donnant une image de boutonnière ouverte bordée par des cuestas crayeuses.

Si, en périphérie, l'arc des anciennes falaises bordières se confond souvent avec les cuestas périphériques de la boutonnière boulonnaise, la dépression centrale est formée d'un bocage jurassique à plancher ondulé parsemé de buttes témoins du Crétacé.

Dans la partie nord de la boutonnière (Marquise), l'érosion plus importante du plancher jurassique a mis à nu les étages Frasnien et Givétien de l'Ère primaire, justifiant l'existence de carrières régionales exploitant le « marbre ».

Aux environs de la bande littorale, nous trouvons les plaines maritimes et les estuaires holocènes avec dépôts de tourbe et de sable.

Samedi 19 mai 2013

Réserve naturelle régionale du Marais de Condette

La réserve s'étend sur 35 ha entre deux massifs boisés dans le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et sa gestion relève de Eden 62 (Espaces départementaux naturels du Pas-de- Calais). Elle est centrée sur l'Étang des Miroirs, étang artificiel creusé pour l'extraction de la tourbe, entouré de prairies marécageuses et de milieux boisés plus fermés. Elle constitue une liaison écologique entre la forêt et les dunes d'Ecault et la forêt d'Hardelot dans une zone touristique soumise à une forte pression immobilière.

En longeant la roselière qui borde l'étang, nous entendons le chant répétitif et éraillé de la rousserolle effarvate et celui plus rauque du phragmite des joncs. Une maman foulque peu farouche rassemble sa nichée, les poussins ont la tête hérissée d'un duvet rougeâtre leur donnant un air punk très craquant. Quelques colverts et trois grèbes huppés nagent sur le plan d'eau.

Nous nous engageons dans les prairies marécageuses après avoir dépassé une zone d'anciens remblais de terres de décharge colonisés par la renouée du Japon. Les prairies sont pâturées en hiver par des bovins Highland afin de contenir la recolonisation par les saules et les aulnes.

De larges plages de trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) se disputent le terrain avec l'orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*) qui entame sa floraison, le populage (*Caltha palustris*), le comaret (*Comarum palustre*), la prêle des eaux (*Equisetum fluviatile*) à tige creuse portant 10 à 30 sillons alors que la prêle des marais (*Equisetum palustre*) possède 6 à 10 sillons), le rhinanthe à petites fleurs (*Rhinanthus minor*), l'hydrocotyle commune (*Hydrocotyle vulgaris*), la lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*) et divers Carex (*C. nigra, C. disticha, C. rostrata, C. acutiformis,…*) qui font le bonheur de nos botanistes.

Menyanthes trifolia et *Caltha palustris* dans les marais de Condette (photo GDH)

De là nous nous dirigeons vers l'aulnaie marécageuse, vestige d'un ancien bras de mer que les dunes ont isolé, et quittons le caillebotis pour nous enfoncer (dans tous les sens du terme) dans le massif spongieux et tourbeux.

Une belle colonie de la rare fougère des marais (*Thelypteris palustris*), la renoncule langue (*Ranunculus lingua*), les fines touffes glauques *d'Agrostis canina*, les sphaignes, la linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*), les touradons de jonc couché *(Juncus bulbosus)* et de molinie (*Molinia caerulea*) traduisent bien le milieu fangeux où nous évoluons.

Nous arrivons à la hutte à Bertin, une zone de chasse au gibier d'eau gérée en commun par les chasseurs et les environnementalistes pour éviter le reboisement de ce bas-marais à comaret. Cette collaboration nous surprend car la chasse dans une réserve semble antinomique mais d'après le conservateur cela fonctionne fort bien. Nous sommes étonnés par les touradons de *Carex nigra* qui colonisent le marais. La rainette verte elle, profite de ce milieu privilégié. Une bondrée plane au-dessus de nos têtes.

Non loin de là, notre guide nous conduit à un des joyaux de la réserve, une colonie étendue de l'osmonde royale (*Osmunda regalis*) qui commence à déployer ses frondes.

Les limites entre les diverses anciennes propriétés sont marquées par des buttes plantées d'arbres taillés en têtard.

Nous quittons le bois humide et rejoignons le chemin public ; une belle touffe de nivéole d'été naturalisée (*Leucojum aestivum*) attire notre attention.

Nous rejoignons ensuite le château d'Hardelot pour reprendre quelques forces avant de passer à la visite du site suivant.

Dunes de Saint-Frieux

L'après-midi est consacrée à l'exploration d'un site totalement différent, dépendant du Conservatoire du littoral et du Conseil général du Pas-de-Calais.

Ce vaste site est constitué de dunes plaquées sur une butte crayeuse. Le sommet du mont Saint-Frieux culmine à 152 m d'altitude et offre une vue exceptionnelle vers Equihen-Plage au nord et la baie d'Authie au sud.

Panorama vu du sommet du Mont des dunes de St Frieux (photo GDH)

Du bord de mer vers l'intérieur des terres, la réserve est constituée de végétations de laisses de mer, de dunes blanches à oyats, de dunes grises à mousses et lichens, de pannes dunaires, de dunes boisées et de pelouses calcicoles.

Ces dunes ont été boisées de pins de Corse (*Pinus nigra* subsp. *laricio*) et de pins noirs d'Autriche (*Pinus nigra* subsp. *nigra*), certains arbres centenaires sont particulièrement impressionnants par leur ramure tourmentée.

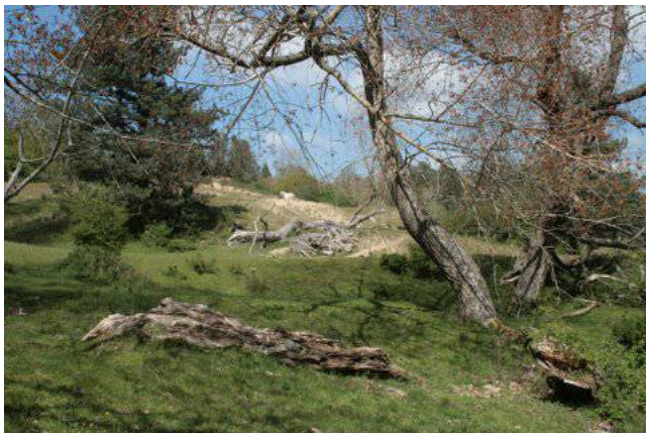
Vieux pins laricio dans les dunes de St Frieux (photo GDH)

Grâce à Mr Brabant, nous avons le privilège de circuler dans une zone protégée interdite au public. Il nous propose de nous en tenir aux zones sèches de la réserve car les zones humides font l'objet de la nidification des oiseaux d'eau et demandent la tranquillité que notre groupe ne peut leur assurer. Nous circulerons donc sur des pelouses sèches entretenues par des poneys Highland fort débonnaires.

En cours de route nous relèverons parmi les plantes remarquables la belladone (*Atropa bella-dona*), l'aphane des champs (*Aphanes arvensis*) ressemblant à une alchemille rase, *Saxifraga granulata* avec ses fleurs blanches en forme de clochette, ainsi que la petite brassicacée acidiphile *Teesdalia nudicaulis*, aux fruits cordiformes et *Ranunculus bulbosus* des pelouses sèches calcicoles. Dans un même milieu, nous voyons des espèces acidiphiles et calcicoles selon le degré de décalcification des sables. Quelques listères ovales (*Neottia ovata*) entament leur floraison, mais le retard de végétation avec ce printemps froid et humide nous empêche de voir *Orchis militaris* en fleurs.

A noter la présence conjointe sur le même site de *Ulex europaeus* et de *Genistella sagittalis*. Parmi les graminées relevons *Corynephorus canescens* aux fines feuilles glauques mais dont la gaine est rougeâtre, *Koeleria albescens* aux feuilles très velues lui donnant cet aspect blanchâtre, *Phleum arenarium* des milieux sableux décalcifiés et la cypéracée rhizomateuse *Luzula campestris*. Francy Moreau détermine *Clavaria utriformis* d'après les restes enveloppant la sporée et nous avons la chance de voir un individu entier qui n'a pas encore perpétué l'espèce.

Les fauvettes grisette, babillarde et à tête noire, le rossignol, le pouillot véloce, le rouge-gorge, la mésange huppée, le pigeon colombin, le pinson, le coucou, le pic-vert, le faisan nous accompagnent pendant notre promenade de leurs chants et cris tandis que le ciel est traversé par le vol d'un faucon crécerelle.

Un blockhaus qui fut la cuisine des militaires allemands déployés sur le site durant la guerre 40-45 abrite une petite colonie de grands rhinolophes. En quittant la réserve, des perdrix gambadent dans les champs traversés par notre colonne de voitures.

Dimanche 20 mai 2013

Visite du Mont Pelé

Mr Hubert Brabant nous attend sur le parking du musée de la céramique à Desvres et nous conduit à la réserve dont il assure la gestion. La réserve a une superficie de 62 ha et le Conseil général du Pas-de-Calais en est le propriétaire. Le Mont Pelé (208 m d'altitude) et son voisin le Mont Hulin (202 m) sont les points les plus élevés de la cuesta boulonnaise. Le site visité est une ancienne carrière d'exploitation des craies des coteaux calcaires et des marnes argileuses de bas de pente en vue de la fabrication du ciment.

Les versants entourant la fosse d'exploitation ont retrouvé leur vocation pastorale ancienne et les pelouses à la riche flore calcicole sont entretenues par le pâturage de moutons Boulonnais bien adaptés au milieu. Mr Hubert Brabant nous conduit dans la fosse du Culouvet, siège de l'exploitation des marnes, remarquable par ses dépôts de tuf.

Prospection dans la fosse du Culouvet au pied du mont Pelé (photo GDH)

Par un escalier abrupt aux marches de bois renforcées par du treillis à poule, nous atteignons la source de la Lène, nichée parmi le sous-bois humide et moussu. Les diverses sources s'échappant du bas de la falaise déposent les sels carbonatés qui encroûtent les végétaux bordant les ruisselets.

Étrange vision de ce milieu sombre et humide qui contraste avec les coteaux dénudés qui le surplombent et

nous rappellent ce qu'étaient nos pelouses pâturées de l'Entre-Sambre-et-Meuse au XIXème siècle.

Parmi les plantes recensées, notons entre autres *Bromus ramosus*, velu et à ligule asymétrique, *Brachypodium sylvaticum*, le glauque *Carex flacca*, le vigoureux *Carex pendula*, *Juncus inflexus* des prairies humides faiblement acides, l'abondance de *Pyrola minor* et de la liane *Tamus communis* ainsi que de deux apiacées : *Sanicula europaea* des sols calcarifères et *Apium nodiflorum* liée aux eaux courantes non acides. *Dactylorhiza fuchsii*, *Neottia ovata* et curieusement *Ophrys insectifera*, toutes trois en fleurs, occupaient ce milieu particulier fort différent des pelouses calcicoles classiques.

Nous avons entendu le pic vert, le rossignol, la fauvette à tête noire, la grive musicienne, le choucas des tours et le cri d'alarme de l'épervier que dans un premier temps nous avions confondu avec le cri du pic vert beaucoup plus moqueur.

Nous rejoignons le centre de Eden 62 à Desvres, où nous pique-niquons et profitons de l'hospitalité de Mr Brabant. Nous le remercions chaleureusement pour le temps qu'il nous a consacré à faire connaître trois joyaux de biodiversité totalement différents avant de prendre congé et nous rendre au site suivant.

Les coteaux de Wavrans s/Aa

L'après-midi nous conduit à une vingtaine de km à l'est de Desvres afin d'explorer les coteaux calcaires de Wavrans s/Aa. L'Aa est un petit fleuve alimenté en amont par la nappe de la craie qui entaille les coteaux du Crétacé et même le socle primaire, avant de passer par Saint-Omer et se jeter dans la mer à Gravelines. L'origine du mot Aa est une dégradation du mot germanique AHA qui signifie « eau ».

Mr Benoit Gallet, responsable au Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de -Calais, nous guidera sur les pelouses crayeuses de Wavrans qui sont un excellent exemple de vestiges de l'exploitation rurale adaptée au cours des siècles aux fortes contraintes écologiques des versants de l'Aa.

Le climat local et la géomorphologie du site ont donné aux pelouses une forte originalité végétale car elles ont conservé un caractère thermophile typique des pelouses méridionales. De plus, des plantes comme *Epipactis atrorubens* indiquent des conditions climatiques à affinité submontagnarde. La pelouse mésophile de l'Avenulo pratensis-Festucetum lemanii de la plus grande partie des coteaux s'oppose à la pelouse mésohygrophile du Parnassio palustris-Thymetum praecocis qui occupe les craies marneuses de bas de versant.

Cette mosaïque de pelouses piquetées de genévriers et d'arbustes divers est entretenue par le pâturage de moutons Boulonnais et s'accompagne d'une faune remarquable comme le criquet dectique verrucivore (*Decticus verrucivorus*) dont c'est l'unique station régionale.

Enfin, cerise sur le gâteau, la région est aussi le siège de témoins archéologiques comme les emplacements de camps néolithiques riches en éclats de silex et d'un tunnel creusé dans la falaise, qui devait servir au lancement de missiles V1 durant la guerre 40-45. Il abrite maintenant une colonie de chauves-souris dont le rare grand rhinolophe. Citons aussi un pont métallique muni d'une plaque tournante sur une dérivation de l'Aa qui permettait aux locomotives de faire un demi-tour sur la ligne de chemin de fer reliant la plaine de la Lys au sud de la côte d'Opale et exportait les productions agricoles jusque Berck-Plage.

Orchis purpurea apochrome (Wavrans s/Aa) (photo GDH)

Mr Benoit Gallet présente sa réserve et insiste sur son caractère exceptionnel dû à sa situation à cheval sur le

Mesobromion continental et la boutonnière boulonnaise atlantique. Il nous conduit dans des zones interdites au public afin de nous montrer les richesses du site.

Une première montée le long d'un sentier piétiné par les moutons, élargi afin de diminuer la pression des ovins, nous fait découvrir le lotier à gousse carrée (*Tetragonolobus maritimus*) en bas de pente mais aussi l'orchis homme pendu (*Orchis anthropophora*), l'orchis mâle (*Orchis mascula*),de très nombreuses listères à deux feuilles (*Neottia ovata*) et des orchis pourpres (*Orchis purpurea*) dont des individus apochromes.

Nous gravissons ensuite un coteau raide entre les genévriers et, au passage, remarquons *Bromus erectus* aux feuilles ciliées, *Avenula pratensis*, *Hippocrepis comosa*, *Viola hirta*, *Salvia pratensis*, ... entre les touffes denses de *Brachypodium pinnatum* qui étouffent toute végétation diversifiée. Pour lutter contre cette graminée envahissante, un pâturage intensif durant quelques semaines est programmé pour forcer le mouton à brouter cette herbe qu'il apprécie peu. NDLR pauvre mouton !

Ophrys sphegodes subsp araneola (Wavrans s/Aa) (photo GDH)

Les dépressions causées par d'anciens trous de bombe sont colonisées par *Parnassia palustris* et la gentianacée à fleurs jaunes *Blackstonia perfoliata*.

Du sommet des crêtes ensoleillées, nous jouissons d'un point de vue extraordinaire sur la vallée de l'Aa et pouvons observer les terrasses causées par le passage régulier des moutons.

Mr Benoit Gallet a grand plaisir à nous montrer les nombreuses orchidées comme *Ophrys insectifera*, *Orchis anthropophora*, *O. purpurea* et une station, unique pour la région, de *Ophrys sphegodes* subsp. *araneola* qui se distingue de la subsp. sphegodes par son labelle brun noirâtre bordé d'un liseré beige jaunâtre.

Émile Henrion qui, à 87 ans, a gravi comme un alpiniste la côte raide, est récompensé de ses efforts et force l'admiration du guide et du groupe des naturalistes.

Nous entamons la descente vers une hêtraie en mauvais état, plantée il y une trentaine d'années par la commune. Le vent et les moutons lui font la vie dure. Le sous-bois est riche en *Primula veris*, *Orchis purpurea*, *Mercurialis perennis*, *Tamus communis*.

Au cours de notre promenade nous aurons surtout entendu la fauvette à tête noire et la grive musicienne.

En suivant l'ancienne ligne de chemin de fer, devenue sentier écologique bordé de panneaux explicatifs écrits aussi en braille, nous rejoignons les voitures. Fidèles à une vieille tradition des Natus, nous irons prendre un verre au village et remercier notre guide si enthousiaste.

Lundi 21 mai 2013

Exploration de l'estuaire de la Slack

Le temps est devenu pluvieux mais n'a pas découragé les naturalistes, abrités sous leur parapluie, de suivre le cours de la Slack vers son embouchure. Au parking, Francy Moreau a repéré deux immigrées : *Capsella rubella* et *Claytonia perfoliata*.

Dans les fourrés d'argousiers (*Hippophae rhamnoides*) mêlés au lyciet de Barbarie (*Lycium barbarum*), solanacée naturalisée, deux rossignols voisins rivalisent de notes sonores et mélodieuses.

Le chemin suit la roselière bordant les berges de l'estuaire ; rousseroles effarvates et phragmites des joncs signalent leur présence par leurs jacassements éraillés. La salinité du sol augmente et les phragmites abandonnent le terrain pour faire place au schorre, pré salé recouvert par les hautes marées. La végétation devient de plus en plus halophile, nous trouvons la cochléaire danoise (*Cochlearia danica*) à petites fleurs blanches et feuilles basilaires cordiformes, le plantain corne de cerf (*Plantago coronopus*) et le plantain maritime (*Plantago maritima*) à

ne pas confondre avec le troscart maritime (*Triglochin maritima*), Juncaginacée à une seule nervure foliaire alors que les plantains sont des Plantaginacées à plusieurs nervures foliaires parallèles.

A noter également l'obione (*Halimione portulacoides*), les gazonnements denses de *Puccinellia maritima* fort appréciés des moutons des prés salés, les Chénopodiacées *Atriplex prostrata* et *Beta vulgaris subsp. maritima*, ancêtre de la bette de nos jardins, l'aster maritime (*Aster tripolium*) et le statice commun (*Limonium vulgare*), tous deux à l'état végétatif.

Les dépressions qui retiennent l'eau salée des marées sont colonisées par les salicornes et annoncent les slikkes recouverts d'eau de mer à chaque marée.

Triglochin maritima (schorre de la Slack) (photo GDH)

La spartine anglaise (*Spartina townsendii*) est une graminée hybride résultant du croisement de *S. maritima* avec une espèce américaine (*S. Alterniflora*) qui s'est développée en Angleterre vers 1870. Introduite dans nos régions en 1924 pour accélérer l'envasement des estuaires, la vitalité de cette graminée supportant la salinité est telle qu'elle supplante partout *S. maritima* comme c'est le cas des slikkes de l'estuaire de la Slack.

En face de Fort-Mahon, nous abordons le poussier de galets, témoin de l'érosion sous-marine des couches crétaciques. Transporté par le roulis, il forme une ceinture qui protège les dunes des attaques de la mer et contient le fleuve lors de son embouchure dans la mer.

Fort Mahon à l'embouchure de la Slack (photo GDH)

Parmi les galets, nous relevons *Glaucium flavum* non fleuri, *Euphorbia paralias* typique des bords de mer, le pourpier de mer (*Honckenya peploides*) avec ses feuilles épaisses ovales disposées sur quatre rangs et ses petites fleurs blanches et une belle population de chou marin (*Crambe maritima*) dont certains sont en fleurs.

Crambe martima (poussier de la Slack) (photo GDH)

Quelques grands gravelots se camouflent dans le pierrier et s'envolent à notre approche.

La pluie a provisoirement cessé, mais nos estomacs crient famine et nous ne ferons qu'une brève incursion au bord des dunes longeant le poussier. Nous y noterons le cakilier (*Cakile maritima*) favorisé par les laisses de mer, le fenouil marin (*Crithmum maritimum*), ombellifère aux épaisses

feuilles divisées en segments étroits, le liseron des dunes (*Calystegia soldanella*) aux feuilles charnues réniformes, le panicaut des dunes (*Eryngium maritimum*) aux feuilles vert bleuâtre et à nouveau de nombreux pieds de choux marins en fleurs.

Nous distinguons *Leymus arenarius*, pionnière fixant le sable des dunes mobiles et l'oyat (*Ammophila arenaria*), très rhizomateux, fixant les sables de la dune blanche.

Nous retournons aux voitures car l'heure du déjeuner est bien avancée. La pluie revient en force et nous sommes heureux de nous réfugier dans un bistrot particulièrement bien achalandé en bières belges. Nous terminons ici notre session riche en milieux différents explorés en peu de jours sur une zone géographique restreinte.

PS : Remerciements aux participants pour leur collaboration qui a contribué à nous enrichir mutuellement.

Remerciements aussi à Jean Leurquin et Marie-Thérèse Romain pour leur aide à la préparation de la session.

Bibliographie sommaire

Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines. J. Lambinon & P. Verloove. 6ème éd. du Jardin botanique national de Belgique, 2012.

Guide des plantes à fleurs de l'Europe occidentale. D. Mc Clintock, R.S.R. Fitter & S. et Cl. Favarger. Delachaux et Niestlé.

Session Côte d'Opale 3-5 juin 2006. Les Naturalistes de Charleroi. J.P. Duvivier.

Tous les oiseaux d'Europe. B. Bruun & A. Singer. Elsevier.

Guide des Orchidées d'Europe : Pierre Delforge. Delachaux et Niestlé.

Guide des Orchidées d'Europe dans leur milieu naturel. P. Delforge & D. Tyteca. Duculot.

Relevé sociophytologique des sites de la Côte d'Opale (session 2006 des Naturalistes de Charleroi). Jean Leurquin.

Relevé des organismes aquatiques

Marie-Thérèse Romain

Il est impossible, la plupart du temps, de mettre un nom d'espèce sur ces organismes aquatiques. On se contentera donc du genre, ce qui a peu d'intérêt au niveau écologique mais peut renseigner sur la diversité présente.

Marais de Condette

- des Chlorophycées (algues vertes) unicellulaires des genres *Euglena* et *Trachelomonas* (plusieurs espèces)
- des Cyanophycées (algues bleues) filamenteuses (genre *Oscillatoria* ?)
- des Thécamoebiens (amibes à thèque) : *Arcella discoides* et *Euglypha.*
- quelques diatomées

3. Camiens : marais de Rohart (J.P. Duvivier)

Une soupe de diatomées : *Amphora, Cyclotella* ?, *Cymatopleura solea, Fragilaria* (coloniale), *Gyrosigma sp., Melosira varians* (filamenteuse), *Navicula* (plusieurs sp.), *Pinnularia sp., Surirella linearis, Surirella spiralis, Tabellaria* (coloniale).
Ajoutons quelques *Spirogyra sp.* (Chlorophycée filamenteuse) et des Thécamoebiens : *Arcella discoides* et *Trinema sp.*

Un Cahier des Naturalistes sur la sortie est en préparation...

Samedi 1er juin

Journée des mares, recherche du triton crêté (*Triturus cristatus*) dans les environs de Beauraing

Marc Paquay

Cette journée fut l'occasion de rassembler des naturalistes dans le cadre de la « Journée » des mares » de Natagora. L'objectif principal était d'explorer des mares à la recherche du triton crêté (*Triturus cristatus*).

C'est vers la réserve de Comogne que nous nous dirigeons à partir du lieu de rendez-vous sur la place de Focant. Le petit groupe aborde la prairie, réserve naturelle Natagora. Une chevrette et son faon s'enfuient en sautillant dans les hautes herbes : le spectacle est toujours aussi beau et attendrissant !

Afin de montrer les différentes espèces de tritons aux participants, j'ai placé un certain nombre de nasses dans les différentes mares de la réserve. Cette opération, normalement illégale vu que toutes nos espèces de tritons sont protégées, s'est faite dans le cadre - dûment autorisé - d'un suivi particulier du triton crêté. Le programme « Life prairies bocagères » - qui vise notamment cette espèce – impose l'établissement d'un état des lieux et un suivi des populations*.

Triton palmé mâle (Photo Marc Paquay)

L'opération du jour sera donc une légère « entorse » à l'étude, ceci dans un but didactique et de sensibilisation du public aux mares naturelles et à leur faune.

La première mare visitée est fortement colonisée par des rejets de saules. Les milieux humides évoluent naturellement très vite vers la forêt marécageuse. Il faut savoir qu'une mare contient le maximum d'animaux de diverses espèces lorsqu'elle est parfaitement éclairée. Les plantes aquatiques, les batraciens, les invertébrés profitent au maximum des effets du soleil (particulièrement le réchauffement de l'eau). Par contre, la végétation arborée crée de l'ombrage et de la fraîcheur, en apportant un enrichissement (eutrophisation par le pourrissement de la litière de feuilles dans l'eau, atterrissement progressif …). Cette modification naturelle du milieu fait chuter la diversité des espèces. Le peuplement change et les nombres d'animaux diminuent.

Cette première mare visitée est de petite taille. Elle s'est fortement appauvrie depuis son creusement et sa mise sous eau (il y a environ 10 ans) à cause de l'exubérance des saules sur ses rives. La fraie des grenouilles rousses ne s'y produit plus. La nasse ne contient qu'un triton alpestre (*Triturus alpestris*) femelle et deux tritons ponctués (*Triturus vulgaris*). Nous y observons un Dytique marginé (*Dytiscus marginalis*) mâle dont les élytres sont lisses (au contraire, les femelles ont les élytres striés).

La seconde mare, plus grande, fortement envahie par les massettes (*Typha latifolia*) ne contient plus qu'une petite partie d'eau libre. La surface de l'eau est complètement couverte par des lentilles (*Lemna sp.*). C'est un autre exemple d'envahissement par la végétation, herbacée cette fois. En mai dernier, un contrôle avec trois nasses flottantes n'y avait pas indiqué la présence du crêté. Les trois autres espèces de tritons s'y trouvaient en faible nombre (pour comparaison, en 2009, alors que la végétation y était moins développée, j'y avais capturé 34 tritons crêtés avec une seule petite nasse …). Le relevé dans la nasse donne 3 tritons ponctués, deux mâles et une femelle, un petite grenouille verte (*Rana lessonae*), quelques *Notonecta sp. (cf glauca)* et une femelle de dytique marginé (élytres striés pour rappel).

Nous traversons le pré de fauche égayé, entre autres, par la présence des lychnis, des grandes marguerites et des rhinanthes. Un large fossé peu profond est recouvert d'une cariçaie à *Carex acutiformis* et *C. disticha*.

L'ancienne coupe forestière, située à l'arrière de la réserve, évolue en une friche forestière colonisée par les bouleaux et les calamagrostis. Là se situe la troisième mare que nous visitons. Cette cuvette artificielle, creusée voici

10 ans environ, se trouve sur des argiles. Elle est alimentée par la nappe (que l'on trouve vers 1,40 mètre dans cette région de basse Famenne) et par l'eau de pluie. La végétation aquatique est constituée principalement en son centre par des potamots (*Potamogeton sp*.). Cette mare est bien éclairée. Vu que le peuplement de tritons y est important, elle a fait l'objet d'un suivi régulier (voir ci-dessous*). Le contrôle des nasses donne 37 tritons crêtés (14 mâles, 23 femelles) et 3 tritons palmés (*Triturus helveticus*). Les participants sont ébahis.

Triturus cristatus (Photo Marc Paquay)

Enfin, nous visitons une dernière petite mare à demi envahie de végétation, où nous contrôlons 2 tritons ponctués. Nous observons encore un dytique marginé et un autre représentant de la même famille : *Acilius sulcatus*.

L'objectif de la journée fut parfaitement atteint : nous avons vu un bon nombre de tritons crêtés et, finalement, nous avons pu observer les quatre espèces de tritons indigènes !

Triturus cristatus (Photo Marc Paquay)

Du point de vue de l'écologie des mares, il fut fort intéressant de comparer les différences de peuplement en fonction de l'éclairement et de la présence de végétation. Nous en tirons la conclusion que – pour la conservation des tritons, au moins – une gestion de la végétation arbustive rivulaire est utile pour maintenir le maximum de lumière, élément si important pour la biodiversité des mares.

Le programme « Life prairies bocagères » a comme objectif de protéger et de restaurer des prairies en Fagne-Famenne. Il vise aussi la restauration de micro-habitats favorables telles les haies et les mares. Des mesures spécifiques sont prévues pour les chauves-souris, l'Agrion de Mercure, la Pie-grièche écorcheur et le Triton crêté.

Pour ce dernier, il est nécessaire de faire un état des lieux : déterminer les tailles de populations de tritons crêtés dans les mares, vérifier la distribution pour créer éventuellement de nouvelles mares favorisant les échanges (notion de réseau écologique). Les contrôles et comptages se font par la mise en place de dispositifs de capture (trois séances espacées d'environ 10 jours). Chaque triton crêté capturé est photographié (image de la face ventrale) mesuré et pesé. Un logiciel de reconnaissance numérique des taches ventrales permet l'identification individuelle. La méthode dite « CMR » (pour Capture – Marquage – Recapture) permet d'évaluer la taille réelle de la population par l'analyse statistique des animaux repris versus les totaux capturés.

Dimanche 9 juin

Visite botanique et naturaliste de la Réserve de Jalna

FRANCIS BATHY, JEAN LEURQUIN & M.TH. ROMAIN

Les mauvaises conditions météo du jour viennent contrarier notre sortie dans cette petite Réserve riche en biodiversité, obligeant la vingtaine de participants à prospecter à la sauvette...

Cette Réserve fut baptisée "Jalna" par analogie au célèbre roman du même nom de Mazo de la Roche, romancière canadienne, qui relate l'histoire d'une famille à travers quatre générations, de 1854 à 1954. Cette famille a fondé, dans le grand nord canadien, le domaine de Jalna, regroupant de vastes étendues de terres et forêts autour d'une grande demeure victorienne. Analogie lointaine...

La Réserve de Jalna s'étend sur +/- 15 ha, au nord du bois d'Heure-en-Famenne, à une altitude d'environ 220 m.

Elle fut créée début des années 1960, à l'initiative de l'Amicale de l'enseignement communal de la ville de Gand, qui projetait d'y organiser des classes vertes.

C'est ainsi que deux premiers bâtiments en bois furent érigés et, qu'avec la collaboration de bénévoles et de donateurs, les constructions et la réserve se sont progressivement étoffées.

Jalna accueille ainsi des classes vertes depuis le début des années 1970; elle est actuellement accessible en permanence à des groupes, sur réservation auprès de la LRBPO.

En 1997, l'Amicale précitée est dissoute et, selon ses statuts, les biens doivent être offerts à une association sans but lucratif ayant pour objet la protection de la nature. La LRBPO a été choisie comme héritière de ce "petit domaine", qu'elle s'efforce de gérer au mieux.

La Réserve est caractérisée par une mosaïque de microhabitats, constituée de prés de fauche, de pelouses sèches sur schiste, de chênaies-charmaies à stellaire holostée, de quelques îlots de bois de conifères et de manteaux arbustifs.

Le fond de vallée forme une mégaphorbiaie qui sera décrite plus loin.

La faune et la flore de la Réserve ont été inventoriées dans les années 1980 par des biologistes de l'université de Gand (*) ainsi que par Jean Leurquin (botanique – phytosociologie).

La Réserve est agréée par la Région wallonne depuis 2012.

Géologiquement, la Réserve se situe en Famenne schisteuse, aux confins des Formations de la Famenne et d'Aye (Famennien inf., Dévonien sup.) de direction SO-NE, constituées de shales et schistes verdâtres, de siltites gréseuses et/ou carbonatées.

On aborde le circuit par un **pré de fauche** à fromental et brome érigé mésophile de versant sud, comprenant notamment : *Alopecurus pratensis, Anthoxanthum odoratum,* ***Arrhenatherum elatius****, Avenula pubescens, Briza media,* ***Bromus erectus****, Colchicum autumnale, Dactylis glomerata, Leontodon autumnalis, Leucanthemum vulgare, Poa pratensis, P. trivialis, Ranunculus acris, R. bulbosus, Rumex acetosa, Sanguisorba minor, Selinum carvifolia, Silaum silaus, Tragopogon pratensis, Trifolium pratense, Trisetum flavescens.*

Au même niveau, de l'autre côté du sentier, là où les schistes affleurent par endroits, une petite **pelouse calcicole** s'est installée, caractérisée par *Briza media, Carex caryophyllea, Dianthus deltoides, Festuca lemanii, Galium verum, Helianthemum nummularium, Thymus pulegioides.* A propos de cette espèce, on peut remarquer que le thym occupe de manière généralisée les fourmilières de *Lasius flavus*, petite fourmi commune des pelouses sèches. En fait, il est connu que les monticules bâtis par les fourmis leur servent de climatiseur et, par voie de conséquence, modifient localement les conditions du sol (granulométrie, température, humidité), ce qui favorise le développement de certaines espèces végétales, dont le thym. En principe, la fourmi y élève dans ses « caves » des pucerons qui, d'une part leur procurent un miellat sucré, d'autre part s'y trouvent protégés de leurs prédateurs potentiels.

En bas de pente, là où coule un petit ruisseau, une **mégaphorbiaie** à caractère nitrophile s'est développée, sous le couvert partiel de l'aulnaie-frênaie rivulaire. Citons : *Alnus incana* (aulne blanc, introduit), *Angelica sylvestris, Cardamine pratensis, Cirsium palustre, Eupatorium cannabinum, Filipendula ulmaria, Lychnis flos-cuculi, Myosotis laxa* subsp.*cespitosa, Urtica dioica, Valeriana repens.*

La marge inondée du ruisseau est occupée par *Caltha palustris, Glyceria fluitans, Scirpus sylvaticus, Stellaria alsine, Veronica beccabunga* (Beekpunge, Bachpunge). Notons, pour la petite histoire, que ce nom d'espèce curieux, à consonance « africaine », vient vraisemblablement du germanique *bach* (ruisseau) et *bunge* ou *punge,* ancien nom donné à *Samolus valerandi* (Waterpunge ou Bunge), espèce des suintements surtout

littoraux (pourquoi punge ou bunge, là le mystère demeure…).

On aborde la **chênaie-charmaie de versant à stellaire holostée** sur sol acide, si typique de la Famenne schisteuse et définie, selon ses strates, par :

- *Carex sylvatica, Deschampsia flexuosa, Dryopteris affinis* subsp. *borreri, Lamium galeobdolon, Poa nemoralis, Polygonatum multiflorum, Polytrichum formosum* (mousse)*, Teucrium scorodonia* ;
- *Carpinus betulus, Corylus avellana, Crataegus monogyna, Viburnum opulus* ;
- *Prunus avium, Quercus robur.*

En bas de versant, l'enrichissement des sols par colluvionnement et le degré d'humidité plus élevé justifient la présence d'une **chênaie-frênaie** où se regroupent les espèces hygroclines : *Ajuga reptans, Colchicum autumnale, Daphne mezereum, Epipactis helleborine, Melica uniflora, Paris quadrifolia, Primula elatior.*

L'occasion nous est ainsi donnée d'observer une **série évolutive** du plus bel effet : pelouse calcicole et pré de fauche mésophile de versant sud · pré-manteau à genêt à balais · manteau arbustif préforestier à *Malus sylvestris* subsp. *sylvestris, Prunus spinosa, Pyrus communis* subsp. *pyraster* · chênaie-charmaie et chênaie-frênaie.

Dès que l'on arrive dans la plaine alluviale du ruisseau du Trou du Loup, le pré de fauche à fromental, soumis à un engorgement du sol, cède la place à la filipendulaie et à la jonçaie mixte à *Juncus acutiflorus, J. conglomeratus, J. effusus*, à laquelle participent *Carex hirta, C. pallescens, C. panicea, Dactylorhiza majalis, Pimpinella major.*

Le bourrelet alluvial est occupé deux **mares** contiguës où l'on relève : *Callitriche platycarpa, Carex nigra, C. pseudocyperus, Equisetum fluviatile, Potamogeton natans, Ranunculus flammula, Scirpus sylvaticus, Typha latifolia.* A nos yeux de naturalistes, ce milieu de qualité devrait être maintenu dans l'état actuel, l'intervention humaine devant se limiter à la coupe de la végétation arbustive périphérique qui risque d'envahir peu à peu tout le biotope. Des travaux d'excavation risquent en effet de détruire l'équilibre établi et de provoquer un assèchement local de cette zone humide.

La fin du circuit nous donne l'occasion de traverser un **dernier pré de fauche à fromental** de versant, caractérisé par la présence importante de *Rhinanthus minor*, espèce des prairies non amendées et hémiparasite des graminées, provoquant à terme leur disparition en amenant des ouvertures dans le pré.

La pluie ne nous laissant pas de répit, nous écourtons la journée pour nous sécher au réfectoire de Jalna qui nous accueille aimablement.

Inventaires de Jalna (*)

	NBRE
plantes	559
champignons	953
mousses	220
lichens	79
araignées	203
papillons diurnes	223
papillons de nuit	309
syrphidés	87
coléoptères	67
punaises	16
mouches	12
scarabées	9
tabanidés	7
oiseaux	99
mammifères	12
micromammifères	11
reptiles	3
amphibiens	3

Compte rendu de la Commission de l'environnement du 16 avril 2013

Philippe Corbeel et Louis Deltombe

Résumé des rubriques parcourues :

Plus que jamais les thématiques sont multiples et au travers de constats de terrain, nous avons la volonté de conscientiser et d'ouvrir les yeux d'un maximum de public sur les implications environnementales de nos actions.

1 : LIFE LOMME : Le Life Lomme a décidé de clôturer 20% de ses réserves suite au triste constat que devant l'abondance du gibier (le sanglier principalement), plus aucune gestion n'est efficace. Le constat n'est pas nouveau pour nous, naturalistes (on évoque certains sites des Troufferies de Libin), et bien que fondamentalement respectueux des projets « life », nous nous interrogeons sur la pertinence d'investir des fonds publics dans une cause qui est hélas fort hypothéquée par la surpopulation de gibier. La commission pose la question citoyenne suivante : « les chasseurs (que nous respectons) *représentent 0,8 % de la population wallonne. Est-il dès lors normal que cette minorité affecte fondamentalement les 3 fonctions de base de la forêt ; à savoir la fonction économique, la fonction récréative et la fonction environnementale ? ».* Dans le cadre du life « *Deux mille* » dans les camps militaires de Marche – en Famenne et d'Elsenborn, les auditeurs externes du Life sont arrivés à exercer une réelle pression sur la politique de chasse, estimant non crédible de financer des moyens gigantesques si le sanglier n'était pas ramené à un taux beaucoup plus décent. Pour avoir visité le camp de Marche récemment et pour avoir parlé avec différents intervenants, la manœuvre a porté ses fruits. Un courrier circonstancié et étayé par quelques exemples concrets sera adressé à l'auditeur européen afin de lui suggérer d'intervenir et d'exercer une pression tant sur le DNF que sur le propriétaire afin d'assurer une viabilité future à ses réserves. Aucune réserve n'est une île. Isoler un fragment de biodiversité dans un univers de clôture n'est pas une solution. Qui plus est, l'absence de dégât constaté grâce à la présence d'une clôture, empêche pratiquement et intellectuellement parlant d'objectiver un constat pourtant bel et bien alarmant. D'autres associations (Natagora) seront interrogées sur l'opportunité de rédiger un courrier commun.

2/NATURA 2000 : Alors que l'on croyait le citoyen amorphe et placide, 20.000 remarques et 8.000 dossiers sont arrivés dans les services compétents, paralysant l'administration ; l'échéance 2013, s'envole comme une compagnie de perdrix au premier coup de fusil …

3 : SITES SGIB 1331 : La SGIB est un site de grand intérêt biologique ; depuis une dizaine d'années la région a mis en ligne un remarquable document informatique reprenant les fleurons de la biodiversité en Wallonie. Lors d'une de leurs sorties hivernales, les NHL ont constaté que le site 1331 situé à Chanly « Belles Plumes », porteur du label SGIB, avait été transformé en un champ de maïs à vocation cynégétique (un parc à sangliers quoi !). Le comité a rédigé un courrier à la direction de la Chasse qui, après avoir demandé un rapport aux services extérieurs du DNF, nous retourne une réponse qui nous remplit de perplexité. Nous voulions conscientiser les gestionnaires sur l'intérêt de la classification SGIB. Il est important aussi que nos membres se familiarisent avec cette classification.

4. GESTION DE LA RIPISYLVE : en pratique, la ripisylve est gérée par la division de l'eau-service des cours d'eau non navigables (pour la Lesse). Ce service, bien que classé dans la rubrique « environnement » du SPW (comme le DNF) semble quelques fois oublier la notion « environnement » de sa fonction. Sa mission consiste essentiellement à s'arranger pour que « l'eau coule ». A la faveur d'un exemple (sur Daverdisse) les NHL interpellent l'inspecteur général, Monsieur Blerot.

5. RAVEL GENDRON -HOUYET : nous avons reçu une réponse de la commune de Houyet et un accusé de réception du cabinet Di Antonio mais aucune réponse de la députation provinciale de Namur. Les attentes socio-économiques des communes rurales sont légitimes. La position NHL est actuellement de ne pas lutter contre le projet, mais bien contre son tracé en fond de vallée.

6. CLASSEMENT « ARBRES REMARQUABLES » : suite à la requête d'un de ses membres, la commission avait demandé le classement d'un très beau chêne à Villers-sur-Lesse. La commune de Rochefort nous a informés en retour que ce chêne est déjà classé depuis des années. Le comité a envoyé une lettre d'excuses à la commune de Rochefort pour les désagréments causés.

7 . REFLEXION SUR L'ENTRETIEN DES HAIES : la commission environnement a adressé un courrier à la commune de Wellin sur la problématique de la mécanisation des moyens de taille des haies (engins à fléaux ou cisaille). Ce courrier a reçu des réactions très positives de la commune qui abonde dans le sens des NHL et surtout suggère une prime supplémentaire pour favoriser l'usage du sécateur mécanique au lieu d'engins de broyage. La commune ouvre même le débat d'une prime agricole liée à des contraintes environnementales et de respect des chemins publics. La commune attend des propositions concrètes. Dans la lignée de cette thématique nous vous rappelons l'exposé « tout public » d'Estelle Gottardi : « les haies, comment allier biodiversité et revenu ? » ; **le vendredi 28juin à 20h à Chanly.**

8. DIVERS :
1. En urgence, dans le cadre d'une enquête publique, les NHL ont remis (sollicités par ADDESS) un avis sur le projet « galaxia » au Space center de Redu. Fidèle à sa technique du fractionnement des enquêtes, IDELUX introduit un mégaprojet.
2. Dans le même contexte, une enquête concernant une demande d'implanter une antenne GSM sur Halma, juste sur un point de vue recensé « remarquable » par les NHL. Un avis nuancé signalant cette situation a permis au fonctionnaire délégué de REFUSER le projet, grâce à cet argument.
Des actions vaines en apparence aboutissent parfois !!!
3. Enfin, sans entrer dans les détails, le PEFC a accepté les NHL comme membre, mais a refusé la candidature du représentant proposé. Avis aux amateurs….

Merci à tous.

CELUI QUI VOIT UN PROBLEME ET NE FAIT RIEN, FAIT PARTIE DU PROBLEME (GANDHI)

Interdiction totale des pesticides en 2019 !

Les communes devront s'organiser pour la gestion des surfaces publiques, trottoirs, places, espaces verts, sentiers et cimetières. Ce sera un changement radical et il est temps de s'y préparer car -enfin- la nocivité des pesticides n'est plus à démontrer pour l'eau, le sol, les insectes, les oiseaux,... et la santé humaine. En province de Luxembourg et e.a. Aussi à Rochefort, la gestion différenciée des espaces verts est en cours depuis 2007. Actuellement les pesticides sont interdits pour les accotements dans les parcs publics, aux abords des étangs et des cours d'eau. Ils peuvent être utilisés sur des pavés, allées de cimetières et surfaces empierrées. Mais dès septembre 2013, il y aura des interdictions avec des dérogations limitées dans le temps. Pour cela et dès maintenant, il faut former, sensibiliser et impliquer tout le personnel communal concerné. Il faudra trouver les bonnes techniques mécaniques, thermiques (avec comme conséquences davantage de passages), plantes couvrantes, prairies fleuries, pelouses au lieu de grenailles, reverduration d'allées,... il faut apprendre la nature autrement en acceptant une tolérance aux soi-disant « mauvaises herbes » et les maniaques irréfléchis et irresponsables devront s'y faire. Tout cela est bel et bien mais pourquoi attendre 2019 ? Encore un exemple récent de la nocivité de ces produits : l'analyse des concentrations d'imidaclopride dans les eaux de surface aux Pays-Bas a été couplée à l'observation des animaux aquatiques. Dans certains cours d'eau et rivières, la diversité biologique diminue de 70% ! (extrait du Contrat de Rivière Lesse).

PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE JEUDI 4 juillet 2013 A 20H00.
A Chanly, rue du Tombois (nouveau local), bienvenue à tous !.

Avis important pour l'organisation des activités

Suite à la remise ou à l'annulation inopinée d'activités en cette fin d'hiver et ce début de printemps, n**ous demandons à tous nos membres qui disposent d'une adresse e-mail de bien vouloir la transmettre au président (daniel.tyteca@uclouvain.be) et éventuellement aux autres membres du comité** (voir adresses électroniques en dernière page). Ceci devrait nous permettre, à l'avenir, de communiquer plus efficacement des informations de dernière minute concernant nos activités: annulation, changement de date, de lieu ou d'heure de rendez-vous. Merci.

De façon générale, nous prévoirons aussi de signaler explicitement, à l'avenir, les activités qui seront susceptibles de tels aménagements, en précisant les coordonnées de contacts des guides / organisateurs, auprès desquels il sera suggéré de s'enquérir de la confirmation des dites activités.

Les derniers travaux de Jean Leurquin

Etude de quelques familles particulières : Campanulacées, Crassulacées, Dipsacacées, Fumariacées, Polygalacées. Avec clés et planches de dessin au trait par espèce. Avril 2013. 140 pages. Prix : 15 €. A commander au 084/36 77 29 ou par mail leurquin.romain@skynet.be pour le **15 juillet** au plus tard.

Liste des modifications nomenclaturales de la Flore bleue éd. 2012 et nouveaux taxons recensés dans les clés (espèces, sous-espèces, variétés, hybrides). J. Leurquin & M.Th. Romain. Prix : 0,50 €.

Peut être envoyé par mail aux personnes qui le souhaitent (4 pages).

Enquête sur les espèces invasives

La Cellule interdépartementale Espèces invasives (CiEi) du Service Public de Wallonie lance aujourd'hui une nouvelle enquête pour détecter les foyers d'invasion de 6 (+1) plantes aquatiques émergentes en Wallonie: le cabombe de Caroline, la crassule des étangs, l'hydrocotyle fausse-renoncule, les jussies, le myriophylle hétérophylle et le myriophylle du Brésil.

Ces espèces sont pour la plupart originaires d'Amérique du Sud, à l'exception de l'hydrocotyle fausse-renoncule et de la crassule des étangs qui proviennent respectivement d'Amérique du Nord et de Nouvelle Zélande/Australie. La plupart sont actuellement peu répandues en Wallonie et plutôt présentes au nord du sillon sambro-mosan. Leur répartition exacte reste cependant assez mal connue. Une information pourtant essentielle si l'on veut agir de manière précoce pour enrayer leur progression. Rendez-vous sur le site, vous y trouverez le lien vers l'enquête ainsi que des fiches d'identification et de l'information thématique.

Pourriez-vous être attentif à ces plantes lors de vos sorties de terrain et également relayer cet appel à collaboration auprès de vos partenaires ? Si vous repérez une de ces plantes, vous pouvez y encoder votre observation. Il est possible de joindre des documents photographiques pour permettre une validation des données récoltées.

Le lien direct vers l'enquête est le suivant :

http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes/enquete.aspx?id=2

Merci d'avance pour votre collaboration !

http://biodiversite.wallonie.be/invasives

CiEi

ACROBATES DU JOUR ET DE LA NUIT
LE 24 AOÛT 2013
DE 9H30 À 22H
MAISON DES ASSOCIATIONS,
ROUTE DE BEAURAING À WELLIN
VOUS ÊTES CURIEUX DE DÉCOUVRIR CES ACROBATES DES CIEUX QUE SONT LES
HIRONDELLES ET LES CHAUVES-SOURIS ?
VENEZ LES DÉCOUVRIR EN FAMILLE AFIN DE MIEUX LES PROTÉGER
NOUS VOUS AVONS CONCOCTÉ UN PROGRAMME TOUT AU LONG TDE LA JOURNÉE QUI VOUS LES RENDRA FAMILIÈRES, DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE
3 EXPOSITIONS / 3 BALADES GUIDÉES / 3 EXPOSÉS / 1 VISITE DE TERRAIN
1 ANIMATION SPECTACLE / 1 PRÉSENTATION DE LIVRE
1ATELIER « FABRICATION D'ABRIS À CHAUVE-SOURIS »
BAR ET PETITE RESTAURATION
STAND NATAGORA AVEC VENTE DE VINS DE FRUITS ET DE LA BIÈRE DE LA RÉGIONALE FAMENNE : LA NATAGORIX !
PROGRAMME COMPLET SUR
WWW.WELLIN.BE
WWW. NATAGORA.BE
WWW.NATURALISTESDELAHAUTELESSE.BE
CONTACT :
ROBERT VANHAMME, ROBRNOB@GMAIL.COM
FABIENNE LAURENT, FABIENNE.LAURENT@WELLIN.BE
EDITEUR RESPONSABLE: ANNE BUCHIN, BOURGMESTRE
GRAPHISTE: JADIN.CHRISTOPHE@GMAIL.COM
UNE COLLABORATION DE : NATAGORA FAMENNE, LIFE PRAIRIES BOCAGÈRES, COMMUNE DE WELLIN, NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE, DANS LE CADRE DU PROJET "BIODIBAP" INITIÉ PAR LE MINISTRE NOLLET
WELLIN
Wallonie
SPW
Service public de Wallonie
SDA
LES NATURALISTES DE LA HAUTE LESSE
natagora
la nature avec vous

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 Siège social: Chanly
www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente.
Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE-DGO3).
Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.

Cotisation

Cotisation annuelle à verser au compte
IBAN : BE34 5230 8042 4290
BIC : TRIOBEBB
« Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »
6921 Chanly
en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

Comité

Philippe CORBEEL Administrateur, Commission Environnement	Rue Boverie 12 6921 Chanly 084 38 72 72 p.corbeel@hotmail.com
Georges DE HEYN Secrétaire	Rue Théo Olix, 77 6920 Froidlieu (Wellin) 0497 24 35 31 gdeheyn@skynet.be
Louis DELTOMBE Administrateur, Commission Environnement	Rue Hautmont, 7 5580 Laloux 084 37 73 86
Marie LECOMTE Trésorière	Rue Léon Herman, 2 6953 Mormont 084/32.32.43 GSM:0487/488.747 marielecomte6@gmail.com
Marie Hélène NOVAK Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 0476/75 40 96 mhnovak@skynet.be
Marc PAQUAY Vice-Président	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082/22 51 82 – 0476/21 49 29 paquaymarc@skynet.be
Daniel TYTECA Président	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 0497/466.331 daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.
Agrément poste n° P701235

Date de dépôt:
le 1er juillet 2013

Ce périodique est publié avec l'aide du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement.

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être **reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.**

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.
E-mail:
barbouillons@gmail.com